Image not found or type unknown

Relevé de charges locatives.

Par **ladyrose**, le **30/09/2007** à **09:59**

Bonjour à tous les "expernautes",

Merci pour cet excellent site.
Ma question est la suivante:mon propriétaire depuis trois ans ne m'a jamais communiqué le relevé annuel des charges locatives; arguant du fait qu'il n'est pas légalement tenu de me le remettre.
Je vous saurai gré de me dire s'il est dans son bon droit.
Bonne journée à tous.

Par **Mike46**, le **30/09/2007** à **10:35**

Bonjour,
En effet il n'est pas obliger de vous le remettre , sauf si vous en faites la demande.
Donc je vous invite a lui demander dans un premier temps par le biais d'une lettre simple puis par AR si il n'y a aucune réponse de sa part.

Cordialement

Par **ladyrose**, le **01/10/2007** à **09:01**

Merci pour votre diligence et votre réponse précise, et bonne semaine à tous.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés